

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers, première ville verte de France !

Angers confirme son statut de référence nationale en matière de nature en ville. La ville vient une nouvelle fois d'être distinguée, ce mercredi 27 mai, comme première ville verte de France dans le cadre du Palmarès des villes vertes de l'Observatoire des villes vertes, porté par l'Unep – Les Entreprises du Paysage et Hortis. Cette nouvelle reconnaissance vient saluer la stratégie de végétalisation ambitieuse menée depuis plusieurs années par la Ville d'Angers, au service du cadre de vie, de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Angers, en tête du classement depuis 2014

Déjà lauréate lors des précédentes éditions du palmarès, Angers confirme la solidité de sa politique environnementale. Le classement repose sur l'analyse de plus de 90 indicateurs et de données collectées auprès des cinquante plus grandes villes françaises, selon plusieurs critères : patrimoine végétal accessible au public, investissement en faveur des espaces paysagers, préservation de la biodiversité, gestion des déchets verts, sensibilisation des habitants ou encore adaptation aux enjeux climatiques.

Avec plus de 100 m² d'espaces paysages par habitant, soit deux fois la moyenne nationale, Angers se distingue notamment par la place accordée au végétal dans l'aménagement urbain et par une politique d'investissement soutenue dans les espaces paysagers. Depuis plusieurs années, la Ville d'Angers déploie un ensemble d'actions structurantes à travers son Schéma directeur des paysages, son Plan Nature en ville et sa Charte de l'arbre.

« À Angers, le végétal n'est pas un décor : il constitue un véritable projet urbain et environnemental. La canicule que nous connaissons depuis plusieurs jours dans l'ouest du pays et à Angers rappelle combien les arbres, les parcs ou encore la désimperméabilisation des sols sont devenus essentiels pour apporter de la fraîcheur et adapter la ville au changement climatique. Cette première place vient saluer les choix engagés depuis plusieurs années pour faire d'Angers une ville encore plus verte », déclare Christophe Béchu, maire d'Angers, président d'Angers Loire Métropole.

Cette nouvelle première place témoigne aussi de la mobilisation quotidienne des équipes municipales, des acteurs du paysage et des Angevins pour préserver et enrichir le patrimoine naturel angevin. Elle

vient renforcer l'attractivité d'Angers, régulièrement saluée pour sa qualité de vie et son engagement environnemental.

Quelques chiffres clés

- Plus de 100 m² d'espaces verts par habitant
- Chaque Angevin dispose d'un espace paysager à moins de 500 mètres de son domicile (et pour 80% des Angevins, d'un espace paysager à moins de 300 mètres)
- 10 % du budget municipal consacré aux espaces verts et au paysage
- + 250 000 jeunes arbres et 6 000 arbres ont été plantés à Angers entre 2019 et 2025
- 68 hectares supplémentaires (et accessibles aux Angevins !) ont été créés depuis 2014
- 17 millions d'euros investis pour la nature en ville en 2025
- 72 cours d'école végétalisées entre 2022 et 2027

À propos du Palmarès des villes vertes

Créé par l'Observatoire des villes vertes, le Palmarès des villes vertes évalue tous les trois ans les politiques de végétalisation et de nature en ville des cinquante plus grandes communes françaises. Il constitue aujourd'hui l'un des principaux baromètres nationaux en matière de transition écologique urbaine.

Sur l'étude

Étude réalisée auprès des 50 plus grandes villes de France, via leur direction Espaces verts et leurs élus, entre septembre 2025 et janvier 2026, avec un questionnaire autoadministré portant sur 97 indicateurs, pondérés et regroupés en 4 catégories : Patrimoine vert, Fonctionnement et organisation, Actions et initiatives, Sensibilisation et promotion. Résultats croisés avec les données INSEE sur les villes et leur population.